

# Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier responsable des départements des Ardennes et de la Marne et Réfèrent peuplier Grand Est (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Grand Est

---

<u>Intitulé du poste</u> :	<b>Ingénieur forestier responsable des départements des Ardennes et de la Marne et réfèrent peuplier Grand Est (H/F)</b>
<u>Type de contrat</u> :	<b>CDI à temps complet</b> de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité.  Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.  Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi</u> :	A
<u>Rémunération</u> :	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat.  <b>Fourchette</b> : entre 35.2K€ et 56.4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative</u> :	Châlons-en-Champagne (51).
<u>Prise de poste prévue</u> :	<b>1<sup>er</sup> avril 2025</b>

---

## Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).



La délégation de la région Grand Est du CNPF est composée d'une cinquantaine d'agents. Le CNPF Grand Est est au service d'environ 370 000 propriétaires forestiers, représentant 863 000 ha.

Le Grand Est est l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec une nette prédominance du Hêtre et du Chêne.

## Description du poste

Sous l'autorité et avec l'appui de la direction et en lien avec une équipe de 12 ingénieurs expérimentés, le poste comporte les missions principales suivantes :

### **Responsabilité du CNPF dans les départements des Ardennes et de la Marne :**

- encadrement des équipes départementales (4 techniciens titulaires en CDI et 3 en CDD sous conventions) ;
- lien avec les élus du CNPF, les structures forestières locales et les élus locaux et représentation du CNPF aux différentes commissions ;
- promotion des actions du CNPF et participation aux actions d'ingénierie du Centre en lien avec les ingénieurs référents : DGD, outils phares du CNPF... ;
- recherche de financements et suivi des conventions ;
- déclinaison et application du Contrat d'Objectif et de Performance.

### **Personne Référente peuplier en Grand Est :**

- suivi et pérennisation des conventions « peuplier » avec le Conseil Régional Grand Est et l'Etat ;
- mise en œuvre du volet animation du programme régional et encadrement de l'équipe technique dédiée (1/2 ingénieur CDD et 1 technicien CDD sous convention) ;
- co-animation de la commission peuplier Fibois Grand Est ;
- animation et suivi du réseau expérimentation peuplier régional ;
- participation aux travaux du groupe de travail peuplier national de l'IDF.

### **Personne en appui en ex Champagne-Ardenne :**

- à la référente DFCI Grand Est du CNPF, en lien avec les ingénieurs départementaux, Conseils Départementaux et préfetures. Contribution en lien avec tous les partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre, pour ce qui concerne la forêt privée, des politiques publiques en matière de DFCI et de risques : plans départementaux DFCI, plans de massifs DFCI, plans de prévention des risques... ;
- à la direction, pour la représentation au sein de la Filière Bois.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Candidat externe : titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent, ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- Candidat interne : ingénieur dans un autre service ou technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée ou la gestion forestière, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires ;
- Connaissances techniques et juridiques forestières solides ;
- Titulaire du permis B.

### Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie, capacité de rédaction et esprit de synthèse ;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, diplomatie, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Pratique d'un SIG et connaissances en matière de télédétection ;
- Capacité à rendre compte.

### Dispositions interne

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle santé (obligatoire)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, selon ancienneté, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports).

### Personnes à contacter

- |                                 |                |  |
|---------------------------------|----------------|--|
| • Hervé RICHARD, Directeur      | 06 73 98 90 23 | <a href="mailto:herve.richard@cnpf.fr">herve.richard@cnpf.fr</a> |
| • Cyril VITU, Directeur adjoint | 06 71 57 65 49 | <a href="mailto:cyril.vitu@cnpf.fr">cyril.vitu@cnpf.fr</a>       |

### Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant **le jeudi 20 février dernier délai** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Hervé RICHARD, Directeur du CNPF GRAND EST  
41 avenue du Général de Gaulle  
57050 LE BAN SAINT MARTIN  
[grandest@cnpf.fr](mailto:grandest@cnpf.fr)



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le vendredi 28 février 2025**, dans les locaux du CNPF Grand Est à Châlons-en-Champagne (51).



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

